

## **Compte-rendu de l'atelier n° 8** **« École et entreprise : quel partenariat possible ? »**

Animateur : Roberto GALLUCCIO (CPEONS, Directeur)

Témoins : l'Institut saint-Joseph (Trois-Ponts) avec le projet « Leonardo » et le Lycée provincial des sciences et des technologies (Soignies) avec le projet « Approche orientante ».

### **1. Présentation par l'animateur**

La question à se poser dans le cadre de ce débat est celle de savoir s'il existe un lien entre le monde de l'école et celui de l'entreprise. La question de ce partenariat se pose essentiellement dans le cadre de l'enseignement qualifiant, professionnel et technique. Nous pouvons être réticents face à ce rapport entre entreprise et école. En effet, ce partenariat présente des risques de dérive. D'une part, ce partenariat se fait entre deux parties dont les objectifs sont divergents : l'école ne vise pas la productivité (si ce n'est parvenir à un taux maximal de réussite) contrairement à l'entreprise dont ce point constitue le but premier. D'autre part, nous pourrions également craindre une incursion trop importante de l'entreprise dans l'école, l'entreprise dictant ses exigences, ses orientations et ses directives.

Certaines collaborations fructueuses entre école et entreprise existent déjà, citons par exemple :

- Le Centre ZÉNOBE GRAMME : ce centre a pour fonction de récolter au sein des entreprises du matériel qui n'est plus utilisé (excédentaire ou défectueux). Ce matériel est collecté au sein des entreprises et ramené au centre Zénobe Gramme où il est réhabilité et reconditionné au besoin. Ensuite, il est redistribué au sein des écoles les plus nécessiteuses de manière équitable et gratuite. Ce centre est au service de différents secteurs de l'enseignement mais surtout au service de l'enseignement qualifiant, en Communauté française – Wallonie-Bruxelles.
- Le programme « Jeunes Entreprises »
- Le Consortium de Valorisation des Compétences : ce programme consiste à définir ce qui constitue le cœur d'un métier, les compétences qu'un jeune doit maîtriser au sein d'une entreprise, et ce, dans le but de développer un langage commun.
- Le concours « Electro Challenge », instauré à l'initiative de FORMELEC. Ce concours permet aux directeurs d'entreprises de rencontrer par le biais d'un concours les électriciens de demain. Lors de ce concours, les jeunes sont confrontés à des épreuves pratiques pointues et sont évalués par un jury constitué de professionnels du secteur des électriciens.
- « SkillsBelgium » : initiative permettant une mise en avant des élèves les plus doués. Ce projet permet également une valorisation de l'enseignement qualifiant.

Dans ces différents programmes, le partenariat avec le monde de l'entreprise est vu comme une connexion. Il s'agit d'une approche selon l'employabilité. Il faut viser, dans la formation des jeunes, la formation de leur intelligence du geste.

Dans le cadre du partenariat école-entreprise, il est important que chacun cadre à conserver l'équilibre des buts dans lesquels ils se sont inscrits. Le débat est certes nécessaire sur le terrain, mais ce partenariat doit avant tout se faire dans l'intérêt de l'enseignement.

Deux autres partenariats nous ont été présentés :

## 2. Présentations des projets

- **Lycée provincial des sciences et des technologies (Soignies), projet « Approche orientante »**

*De quoi s'agit-il ?*

L'approche orientante fait partie intégrante du projet de l'école du futur. Elle met en exergue l'importance de l'orientation tout au long de la vie. C'est une conception qui nous vient d'outre-atlantique et qui vise à :

- une meilleure connaissance de l'élève par lui-même ;
- motiver les élèves sur le plan scolaire ;
- établir un lien, une connexion entre l'école et les perspectives de carrière de chaque élève ;
- amener les élèves à développer des projets professionnels par l'intégration de notions liées à l'orientation dans les contenus disciplinaires et les autres activités de la vie scolaire, et ce, grâce à la collaboration de l'ensemble des partenaires impliqués dans leur environnement éducatif.

L'approche orientante se base sur trois postulats :

- l'éducation doit être en avance sur son temps ;
- éduquer et former passe d'abord par réformer ;
- il faut penser et oser vivre l'école autrement.

Cette approche vise donc à former à des métiers de pointe, et ce, dans un climat d'esprit positif !

*Quels sont les objectifs de l'approche orientante ?*

- L'approche orientante vise à favoriser les choix personnels et vocationnels des élèves ;
- elle vise également à clarifier les rôles de chacun (professeurs, éducateurs, professionnels de l'orientation) dans le but de mutualiser les pratiques ;
- l'approche orientante cherche à renforcer les synergies existantes entre les différents acteurs du secteur de l'éducation afin d'améliorer la qualité de l'orientation et de l'intégration socioprofessionnelle ;
- l'approche orientante intègre les parents comme des partenaires de l'éducation de leurs enfants ;
- elle vise également au décloisonnement de l'école, au décloisonnement des matières enseignées (de plus, on tente, lorsque c'est possible d'également faire un lien entre la matière vue et l'orientation professionnelle de l'élève) et au renforcement des services d'aide et d'accompagnement de l'élève ;
- enfin, l'approche orientante intègre davantage la dimension éducative et la pédagogie de contrat dans le savoir devenir.

*Quels sont les défis de l'approche orientante ?*

L'approche orientante aspire à :

- augmenter la réussite et la qualification de chaque élève, en le responsabilisant dans ses choix ;
- susciter le goût d'entreprendre pour oser ses envies de vie ;
- encourager l'accès à la société de la connaissance, à la pensée créative et critique ainsi qu'aux changements rapides des professions ;

- favoriser l'ouverture au monde et encourager la mobilité à travers des projets européens de formation tout au long de la vie.

Cette approche pose évidemment la question de la pertinence du système actuel d'obtention d'attestation AOA, AOB ou AOC. Comment faire aujourd'hui pour qu'un certificat AOC soit moins perçu comme une punition ? Comment faire aujourd'hui pour que l'enseignement qualifiant ne soit plus perçu comme un choix par défaut ?

L'approche orientante propose une solution à ces problèmes en mettant l'accent sur l'orientation à donner aux élèves en fonction de leur projet de vie. Cette orientation doit se référer aux rêves des élèves afin de pouvoir les sortir de la passivité. D'où, l'un des slogans de l'approche orientante : « Fini la relégation, vive la vocation ! ».

Comment l'école peut-elle contribuer à une telle approche de l'orientation ? Premièrement en mettant en place un service d'orientation, deuxièmement en mettant à disposition des élèves un service de remédiation, enfin, en prévoyant « un plan de réussite ».

Mais l'approche orientante, c'est également un travail sur l'identité de l'élève qui vise à l'orienter vers une projection vocationnelle de lui-même.

Ce travail est un processus qui se base sur trois principes :

1. L'infusion : essai d'intégration de concept d'identité dans l'enseignement. Ce premier principe tend à répondre à la question : l'école, à quoi ça sert ? L'infusion met à sa disposition différents outils tels qu'un portfolio, un plan d'apprentissage et un service de guidance. Ce travail se fait en réseaux avec différents partenaires. Cette collaboration vise à :
  - tenter de comprendre les troubles de l'apprentissage ;
  - établir une méthode de travail ;
  - former au mieux les professeurs.
2. La collaboration : pour une meilleure formation, il existe une nécessité de fournir à l'élève une information concrète et vivante. C'est pourquoi sont organisés des stages, des portes ouvertes et diverses initiatives (par exemple, les élèves sont parfois invités à suivre leur parent dans leur cadre professionnel durant une journée, ou encore la « journée des passionnés » lors de laquelle les élèves du primaire et du secondaire sont invités à découvrir différents faciès de plusieurs métiers). On met donc en place des essais d'associations visant à faire rebondir l'enfant/l'élève. De telles entreprises requiert des fonds, l'école fait alors appel, par exemple, au plan de relance économique « Marshall », mais bénéficie également du parrainage de certaines institutions telles l'Université Mons-Hainaut ou encore Adalia.
3. La mobilisation : manière d'intervenir auprès des jeunes pour leur redonner le goût d'apprendre.

L'approche orientante fait donc intervenir différents acteurs : premièrement, les jeunes eux-mêmes et leurs aspirations, les enseignants et les professionnels de l'information et de l'orientation (centres PMS, direction et conseil de participation), les parents et enfin, la communauté dans laquelle s'insère l'élève.

L'approche orientante vise donc à ce que l'élève acquière une connaissance de lui-même, une connaissance du métier et enfin, une connaissance du pouvoir d'action. Les rapports de ce type d'enseignement au monde de l'entreprise passe donc par :

- le conseil de participation avec l'intervention, par exemple, d'un spécialiste du recrutement auquel les élèves sont confrontés ;
  - le théâtre grâce à diverses initiatives comme, par exemple, le projet « Ecole en scène » ;
  - des formations à la créativité dirigée par une animatrice, formations lors desquelles les élèves sont amenés à monter un projet à travers une démarche collective et ensuite à défendre ce projet devant un jury.
- **Institut saint-Joseph (Trois-Ponts), projet « Leonardo »**

#### *Mise en contexte du projet*

Ce projet est une approche différente qui se fait en aval et qui vise à la préparation des jeunes à leur stage. Ce projet a été mis en place à l'Institut Saint-Joseph de Trois-Ponts, école technique et professionnelle, proposant essentiellement trois sections : hôtellerie/restauration, technicien de bureau et technicien des industries agro-alimentaires. Cette école est située en milieu rural et comporte approximativement 400 élèves, ayant pour la plupart rencontré un échec dans l'enseignement général et qui font, de l'enseignement professionnel ou technique, un choix par défaut. Ces élèves ont bien souvent perdu toute confiance en eux et le remotiver pour l'école n'est pas une tâche aisée.

#### *Historique du projet*

Jusqu'en 1994, les élèves de cette institution réalisaient leur stage dans des restaurants belges de la région, dans des hôpitaux de la région ou encore dans des petites entreprises locales. Un beau jour, un professeur de l'établissement évoque l'idée d'envoyer les élèves en stage à l'étranger via des bourses européennes, il s'agissait alors du projet « Petra ». Ces stages furent destinés dans un premier temps aux élèves des sections bureautique, envoyés en Angleterre et hôtellerie / restauration, envoyés en Alsace.

Ce projet nécessitait de monter des dossiers à envoyer à l'Europe mais également de trouver des partenaires à l'étranger, ouvert à la possibilité d'accueillir des stagiaires belges. La première année, six élèves furent envoyés en stage à l'étranger. Vu l'apport positif que ce stage a généré chez les élèves, l'expérience fut réitérée chaque année jusqu'à aujourd'hui. Le projet continue aujourd'hui grâce aux bourses octroyées par le programme européen « Leonardo Da Vinci ».

#### *De quoi s'agit-il ?*

Le programme européen « Leonardo Da Vinci » est un projet visant à soutenir les projets de coopérations transnationales dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle.

Pour plus d'informations : [http://ec.europa.eu/education/programmes/leonardo/leonardo\\_fr.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/leonardo/leonardo_fr.html)

Aujourd'hui, le projet suit donc son cours, les destinations ont changé : les sections tourisme et technique de l'industrie agro-alimentaire font leur stage en Normandie, les élèves de la section hôtellerie / restauration se rendent en alternance en Normandie ou dans le Val d'Aoste, les étudiants en bureautique quant à eux font leur stage à Birmingham. Cependant, les objectifs restent les mêmes : offrir aux jeunes une expérience enrichissante leur permettant à la fois de réaliser leur projet, de mettre à l'épreuve leur capacité d'adaptation, tout en leur assurant un apprentissage sur le terrain.

Le projet fonctionne également sur le principe de l'échange : des étudiants étrangers sont accueillis par l'école de Trois-Ponts et ont l'opportunité de faire un stage, par exemple, à l'hôtel Radisson de Spa.

Ces projets sont le ferment du jeune dans sa profession et lui redonne le goût et l'envie d'apprendre.

Cependant, ces projets représentent une charge administrative lourde, non seulement pour la préparation des dossiers pour l'obtention des bourses mais également dans la préparation des jeunes à un stage à l'étranger. Ce stage à l'étranger permet également à l'école de faire passer aux étudiants leur qualification : les jeunes travaillent durant leur stage, doivent remplir un carnet de stage. La plupart du temps, les résultats de ces jeunes sont jugés « surprenants » par les jurés. Ces projets sont excellents pour ces jeunes : en effet, ils leur ouvrent des possibilités tant humaines que professionnelles.

#### 4. Débat

Plusieurs idées, constats, réflexions, commentaires ont été fait durant la séance de débat-questions/réponses, nous en retraçons ici les points essentiels :

- Il semble essentiel de fixer les choix, les orientations des élèves à la fois au début de leur apprentissage (grâce par exemple à l'approche orientante) et également à la fin de leur apprentissage par l'intermédiaire de stage innovant. En cela, on peut établir une connexion entre les deux projets qui ont été présentés.
- Si présence de l'entreprise il doit y avoir au sein de l'école, cette intervention doit se faire au service de l'établissement scolaire.
- Il faut souligner dans le cadre de ce débat l'importance de la notion de « projet d'établissement », un projet se doit d'être intégré dans l'école dans sa globalité, dans sa totalité.
- S'il était possible de faire tout cela dans l'école et dans toute les écoles, ce serait une opportunité offerte aux élèves de s'ouvrir au monde, de vivre l'école autrement !
- Lorsqu'on parle de partenariat école-entreprise, on vise le plus souvent l'enseignement qualifiant. Il faut alors faire attention à ce que l'entreprise ne puise pas à l'école, ses forces de travail.
- La formation des jeunes devrait sans doute être beaucoup plus axée sur l'esprit d'entreprendre : pousser les jeunes à oser entreprendre, oser prendre des risques, se lancer dans des recherches, etc. Et dans ce cadre-là, l'école est le garant de la formation de l'esprit d'entreprendre du jeune. Si ce n'est pas l'école qui le fait, l'entreprise le fera, avec les risques que cela implique.
- Il ne faut pas oublier que la légitimité politique d'un projet (comme c'est le cas pour le projet « école du futur ») est très importante, cette légitimité permet de porter l'action, de faire en sorte qu'elle se développe dans les meilleures conditions qui soient.
- Les projets « école du futur » et « approche orientante » sont largement dus aux travaux réalisés notamment par Bruno Pelletier, Pierrette Dupont, Marcelle Gingras, Denis Marceau, Bernard Tétreau, etc.
- Bien souvent, on constate que les collaborations qui existent entre écoles et entreprises résultent de solutions proposées à la question des partenariats possibles entre école et entreprise, des dérives à éviter, de l'implication des deux parties dans la formation des jeunes et à la définition des rôles qu'elles ont à jouer dans cette éducation.

Il existe, pour Bruxelles, le projet d'une banque de donnée des offres de stage en région Bruxelles-Capitale. Un problème s'est cependant posé : les écoles ne sont apparemment pas demandeuses de ce genre de banque de données, il semble exister une sorte de concurrence entre chaque école qui désire garder pour elle ses « propres » lieux de stage...

## 5. Recommandations

Voici les pistes de réflexion et les recommandations tirées en conclusion de cet atelier :

1. Développer l'esprit d'entreprendre de l'élève au cours de sa formation ainsi que son autonomisation.
2. Le choix d'une filière doit être lié à une vocation du jeune et plus à un choix par défaut.
3. Instaurer, réinstaurer, créer ou recréer la confiance dans le partenariat école-entreprise, entre deux mondes à la base complètement différents.
4. Développer des stages en entreprise pour les professeurs.
5. Éviter l'adéquationnisme entre école et entreprise, veiller à ce que chacune garde bien à l'esprit les rôles qui lui sont propres et veille à les remplir au mieux dans un esprit de confiance.